

CRI 3425A – Sociologie du milieu carcéral

Automne 2021, le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Chargé de cours : Alexandre Jouhanneau

Local : C-4109 (sur rendez-vous) / En ligne (Zoom ou Teams)

Courriel : alexandre.jouhanneau@umontreal.ca

Descripteur du cours

Ce cours permettra aux étudiants de mieux connaître, comprendre et analyser le milieu carcéral, ses divers acteurs et son fonctionnement à travers un apprentissage de connaissances à la fois théoriques et empiriques.

Objectifs généraux du cours

- Acquérir les connaissances théoriques essentielles à l'analyse de la sociologie de l'univers carcéral, du vécu des personnes incarcérées et des pratiques professionnelles en milieu carcéral.
- Être capable d'expliquer et illustrer les connaissances théoriques par des exemples et mises en situation concrètes.
- Développer une analyse critique de l'institution carcérale et de l'évolution des pratiques professionnelles en milieu carcéral.

Objectifs spécifiques

A la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de :

- ✓ Comprendre et analyser les principales problématiques contemporaines liées à la détention et aux modalités d'intervention en milieu carcéral.
- ✓ Conduire un débat argumenté sur les thématiques propres à la sociologie du milieu carcéral.
- ✓ Faire une lecture critique des articles scientifiques relatifs à la sociologie du milieu carcéral.

Approches pédagogiques

Dans le cadre de ce cours intensif, l'acquisition des connaissances et compétences se fera à partir d'exposés théoriques magistraux d'une durée, ainsi que par le biais des débats argumentés, des lectures critiques de texte scientifique et des analyses de cas qui seront faits en cours.

Pour cela, différents supports pédagogiques seront mobilisés, notamment des documents visuels.

Lectures obligatoires

L'ensemble des lectures associées à chaque séquence est utile pour la pleine compréhension du cours, l'animation des débats argumentés, et la rédaction des travaux demandés.

Celles et ceux qui le désirent compléter ces lectures peuvent se référer à la bibliographie complémentaire en fin de document.

Il est conseillé de prendre connaissance de la monographie suivante (disponible en format numérique à la BLSH):

Vacheret M. & G. Lemire (2007), *Anatomie de la prison contemporaine*, Montréal, Presses Universitaires de Montréal.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

1) Conduire un débat argumenté (25% de la note finale)

A partir de la « séquence 2 », et par équipe, un groupe d'étudiant.e.s devra conduire un débat argumenté d'environ 30 minutes face à l'ensemble de la classe et le chargé de cours :

- Celui-ci sera partiellement préparée à l'avance, par une étude approfondie des textes servant à préparer la séquence du cours et, si nécessaire, par des lectures complémentaires indiquées dans la bibliographie.
- Le cours donné le jour même pourra compléter les connaissances acquises dans le cadre des « lectures associées ».
- Les étudiant.e.s auront le droit d'utiliser leurs notes de cours et leurs notes de lecture, si nécessaire.
- Une première rétroaction sera fournie par l'ensemble de la classe, puis une deuxième rétroaction sera donnée par le chargé de cours.

Les étudiant.e.s recevront une seule note par équipe et seront évalué.e.s en fonction des critères suivants, pour un total de 5 points sur la base du barème de notation :

- Entretenir et maintenir un débat de qualité : 1,5 point
- Mobiliser des connaissances scientifiques et des exemples concrets : 1,5 point
- Capacité à mobiliser l'attention de l'auditoire : 1,5 point
- Respect du temps accordé pour le débat : 0,5 point

2) Constitution du dossier d'analyse (25% de la note finale)

A partir de la « séquence 2 », l'étudiant.e devra commencer à produire son dossier d'analyse :

- Celui-ci devra contenir l'ensemble des « lectures critiques d'un texte scientifique » et des « études de cas » effectuées en classe, à partir de la « séquence 2 ».

- Le chargé de cours assistera les étudiant.e.s pour sa réalisation, et les étudiant.e.s pourront s'entraider en classe, si nécessaire.
- Les étudiant.e.s auront la possibilité de réviser une dernière fois leur dossier d'analyse lors de la séquence finale du 16 octobre.
- Les « lectures critiques d'un texte scientifique » se concluront avec l'élaboration d'une ébauche d'introduction, d'une problématique, ainsi qu'avec la production d'un plan détaillé contenant les principaux éléments de réponse à la problématique annoncée.
- Les « études de cas » feront l'objet d'une analyse à moyen développement, sous la forme d'une réponse argumentée à la problématique identifiée au préalable.
- Ce dossier sera préparé sur la base du contenu du cours et des « lectures associées ».
- Il s'agira d'un dossier individuel à remettre le 16 octobre avant 20H00 sur le courriel du chargé de cours (voir ci-dessus).

Le dossier d'analyse sera évalué en fonction des critères suivants, pour un total de 5 points sur la base du barème de notation :

- Qualité de l'argumentation et pertinence des concepts ou exemples mobilisés : 1,5 point
- Mobilisation des connaissances scientifiques : 1,5 point
- Capacité à problématiser : 1,5 points
- Maîtrise de l'écriture scientifique : 0,5 point

3) Examen final (50% de la note finale)

Lors de la « séquence finale », l'étudiant.e devra produire un travail écrit individuel :

- Les quatre questions à l'examen feront l'objet d'un moyen développement.
- Elles pourront porter sur toute la matière du cours (exposés théoriques, lectures, débats) des séquences 1 à 5.

L'examen final comptera pour un total de 20 points sur la base du barème de notation. Chaque question sera évaluée en fonction des critères suivants :

- Qualité de l'argumentation et pertinence des concepts ou exemples mobilisés : 1,5 point
- Mobilisation des connaissances scientifiques : 1,5 point
- Capacité à problématiser : 1,5 points
- Maîtrise de l'écriture scientifique : 0,5 point

Calendrier d'évaluation		
	Date	Pondération
Débats	Selon les équipes (présence requise)	25
Dossier d'analyse	Le 16 octobre (avant 20h00)	25
Examen final	Le 16 octobre de 13h à 17H	50

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		67
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Echec	- 50

Programme des enseignements et des lectures

Séquence 1 : (11 septembre)

Lectures associées :

Rostaing C. (2012), « Une approche sociologique du monde carcéral », *Nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n°59, p. 45-56.

Rostaing C. (2001), « Pertinence et actualité du concept d'institutions totales : à propos des prisons » dans Amourous C. & A. Blanc, *Erving Goffman et les institutions totales*, L'Harmattan, p. 137-153.

• Cours 1 : Introduction à la sociologie du milieu carcéral

Introduction sur les milieux institutionnels « fermés » ; à l'histoire et aux fonctions de la prison ; aux représentations sociales et culturelles de la prison contemporaine ; à la sociologie du milieu carcéral et à ses méthodes.

➤ *Discussion : La prison : quelles représentations et quels enjeux de société ?*

➤ *Aperçu des représentations culturelles de la prison contemporaine*

• Cours 2 : La prison : entre institution totalitaire et organisation coercitive

Le concept d'institution totale selon Erving Goffman ; la prison comme « expérience totale » ; les évolutions de la prison vers une institution « détotalitarisée » ; organisation coercitive et contraintes ; le système de privilèges et négociation.

➤ Lecture critique d'un texte scientifique

Foucault M. (2004), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, p. 269-276.

Séquence 2 : (18 septembre)

Lectures associées :

Brochu S., Chayer L., Lasnier B., Cantinotti M., Guyon L. & Royer A. (2010), « La restriction de l'usage du tabac en prison au Québec : effets sur le climat carcéral », *Criminologie*, 43(2), p. 127-151.

Crewe B. (2011), « Depth, weight, tightness: Revisiting the pains of imprisonment », *Punishment & Society*, 13(5), p. 509-529.

Ricordeau G. (2004), « Enquêter sur l'homosexualité et les violences sexuelles en détention », *Déviance et société*, vol. 28, p. 233-253.

Tschanz A. (2020), « L'intimité à l'épreuve des paradoxes de l'espace cellulaire », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/1184>.

Touraut C. (2019), « L'expérience carcérale élargie : une peine sociale invisible », *Criminologie*, vol. 52(1), p. 19-36.

- **Cours 3 : Culture institutionnelle et multiples aspects de la vie en détention**

Pouvoir, autorité et contrôle ; conditions de détention ; développement de sous-cultures carcérales ; les concepts de « prisonnisation » ; « *pains of imprisonment* » ; le code des détenus et l'univers des gardiens ; le trafic en détention ; les violences interpersonnelles et collectives.

- Analyse de cas

Beauchamp F. (2020), « Plus le temps passe, plus les conditions empirent », *Journal of Prisoners on Prisons*, vol. 28(2), p. 84-87.

Vallerand G. (2020), « Un aperçu des problèmes du système pénitentiaire », *Journal of Prisoners on Prisons*, vol. 28(2), p. 107-110.

- **Cours 4 : Autres sphères de la vie carcérale : famille, santé et sexualités**

Le rôle « soutien » de la famille ; l'« expérience carcérale élargie » des proches de détenus ; les formes de sexualité en prison ; la gestion des problèmes de santé ; vieillir en prison ; prison et pandémie de COVID-19.

- *Débat n°1 : L'intimité en détention : formes, enjeux et limites*

- *Débat n°2 : Les différentes formes de violence en prison*

Séquence 3 : (25 septembre)

Lectures associées :

Bérard J. & G. Chantraine (2017), « Chercher son modèle et trouver son double ? Les usages de l'exemple québécois/canadien dans la conception des réformes pénales et pénitentiaires françaises depuis les années 2000 », *Politix*, n°120, p. 87-111.

Harvey J. & A. Liebling (2001), « Suicide et tentatives de suicide en prison : vulnérabilité, ostracisme et soutien social », *Criminologie*, 34(2), p. 57-83.

Lehalle S. (2007), « Les droits des détenus et leur contrôle : enjeux actuels de la situation canadienne », *Criminologie*, 40(2), p. 127-145.

Sarg R. (2016), « L'expérience carcérale religieuse des *pointeurs*, ou la recherche du salut », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], <http://journals.openedition.org/champpenal/9393>.

Vacheret M. (2006), « Gestion de la peine et maintien de l'ordre dans les institutions fédérales canadiennes. Contrôle, pouvoir et domination : les « réussites » de la prison », *Déviance et société*, vol. 30, p. 289-304.

- **Cours 4 : S'adapter à l'ordre carcéral et les formes de la non-adaptation**

L'ordre carcéral ; le choc carcéral et les formes d'adaptation ; modèles sociologiques et facteurs individuels ; les politiques organisationnelles pour faciliter l'adaptation au milieu carcéral ; sport et loisirs, religions. Les formes de la non-adaptation ; le quartier disciplinaire ; l'isolement ; l'usage des drogues en détention ; briser la « mécanique du temps vide » (G. Chantraine) ; les différentes formes de vulnérabilité des populations carcérales ; le suicide et les tentatives de suicide en détention.

➤ Analyse de cas

« Karima, "consommée" par la prison », article de l'Observatoire International des Prisons (OIP)

<http://oip.org/analyse/karima-consumee-par-la-prison>

- **Cours 5 : Modèles institutionnels et avènement du droit en prison**

Les prisons d'ailleurs ; une « prison post-disciplinaire ? » ; pénitenciers canadiens : profil, classification et spécificités ; établissements québécois ; la question de la détention des Premières nations et des Inuits ; les prisons pour femmes au Canada ; les différentes architectures carcérales ; avènement du droit en prison ; l'impact du droit sur l'institution.

➤ *Débat n°3 : L'amélioration des conditions de détention : enjeux et limites*

➤ *Débat n°4 : Identités religieuses et ordre carcéral*

Séquence 4 : (2 octobre)

Lectures associées :

Frigon S. (2011), « La danse en prison, une échappée belle hors des murs ? Perspectives des artistes et des détenues », *Criminologie*, vol. 43, n°2, p. 179-197.

Létourneau E. (2009), « Le patrimoine culturel immatériel dans les programmes de réhabilitation destinés aux peuples autochtones », *Criminologie*, vol. 42(2), p. 153-172.

Protais C. (2019), « Prendre soin des détenus quand on est surveillant de prison ? », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], <http://journals.openedition.org/champpenal/11490>.

Vacheret M. (2002), « Relations sociales en milieu carcéral. Une étude des pénitenciers canadiens », *Déviance et société*, vol. 26, p. 83-104.

• Cours 6 : **Travailler et intervenir dans le milieu carcéral**

Les différents professionnels qui interviennent en prison ; défis et logiques d'intervention dans l'institution ; processus de prise en charge et qualités des interventions ; le travail des détenu.e.s.

➤ Analyse de cas

« De prison en prison, entrevue avec Mohammed Lotfi » (2009), un film réalisé par Steve Patry et Santiago Bertolino et mise en ligne par Mohamed Lotfi.

<https://www.youtube.com/watch?v=Uuj3Rf6CY8M>

• Cours 7 : **Relations et émotions dans le milieu carcéral**

La relation gardien/détenu ; les relations sociales en milieu carcéral ; les différentes émotions en milieu carcéral ; blessures émotionnelles et santé mentale ; activités de « care ».

➤ Débat n°5 : *Être un bon professionnel dans le milieu carcéral*

➤ Débat n°6 : *Être un bon intervenant dans le milieu carcéral*

Séquence 5 : (9 octobre)

Lectures associées :

Chantraine G. & L. Delcourt (2019), « Expériences de carceralité. Sortie de prison, grande pauvreté, hébergement d'urgence (France) », *Tempo Social, revista de sociologia da USP*, vol. 31(3), p. 37-58.

Dubois M.-E. & F. Ouellet (2020), « Les défis de la réinsertion sociale. Regard éclairé sur la réalité vécue par la clientèle en maison de transition », *Criminologie*, vol. 53(2), p. 309-333.

Chantraine G. (2004), « Prison et regard sociologique », *Champ pénal/ Penal Field* [En ligne], <http://journals.openedition.org/champpenal/39>.

Carrier N. & Piché J. (2015), « Des points aveugles de la pensée abolitionniste dans le monde universitaire », *Champ pénal/ Penal Field* [En ligne], <http://journals.openedition.org/champpenal/9161>.

• Cours 8 : **La sortie et les impacts de la prison**

Aménagement de peine, impacts de la préparation de la sortie, récidive, réinsertion sociale et réintégration sociale, expériences et sentiment de « carceralité ».

➤ Lecture critique d'un texte scientifique

Delcourt L. (2020), « Prison, rue, foyer : une trajectoire à la croisée du pénal et de l'aide sociale », *Sciences & Actions Sociales*, n°13, p. 82-107.

• Cours 9 : **L'avenir de la prison**

Réformes carcérales, « dilemme de la prison », alternatives à la prison, actualités de l'abolitionnisme.

➤ Débat n°7 : *La réinsertion des personnes détenues : enjeux et limites*

➤ Débat n°8 : *La prison est-elle réformable ou doit-elle être abolie ?*

Séquence finale : (16 octobre)

- **Cours 10 : Conclusion générale**

- Révision du « dossier d'analyse » : à remettre le jour même, avant 20H00, par courriel au chargé de cours.
- Rétroaction sur l'ensemble du cours et séance de questions

- **Examen final de 13h à 17h**

Bibliographie complémentaire

Béraud C., de Galembert C. & C. Rostaing (2016), *De la religion en prison*, Rennes, PUR.

Cartuyvels Y. (2002), « Réformer ou supprimer : le dilemme des prisons » dans De Schutter & D. Kaminski (Eds.), *L'institution du droit pénitentiaire*, Paris, LGDJ, p. 113-132.

Chantraine G. (2004), *Par-delà les murs*, Paris, PUF.

Charbit J. (2018), « Une institutionnalisation contestée. La participation des personnes détenues à la gestion de la prison », *Déviance et Société*, vol. 42, p. 207-236.

Chauvenet A. (2006), « Privation de liberté et violence : le despotisme ordinaire en prison », *Déviance et société*, vol. 30(3), p. 373-388.

Chauvenet A., Rostaing C. & F. Orlic (2008), *La violence carcérale en question*, Paris, Presses Universitaires de France.

Chauvenet A., Orlic F. & G. Benguigui (1994), *Le monde des surveillants de prison*, PUF.

Comack E. (2018), *Coming Back to Jail. Women, Trauma, and Criminalization*, Halifax, Fernwood.

Fassin D. (2015), *L'ombre du monde. Une anthropologie de la condition carcérale*, Paris, Seuil.

François A. (2016), « La sexualité en milieu carcéral : au cœur des représentations de personnes incarcérées », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], <http://journals.openedition.org/champpenal/9415>.

Frigon S. (2015), « Rencontres littéraires en prison ou comment voyager de l'ombre à la lumière », *Criminologie*, vol. 48(1), p. 123-141.

Goffman E. (1968), *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Les éditions de Minuit.

Lehalle S. & M. Beaulieu (2019), « Le "rôle" de mères de détenus : une maternité confrontée aux contraintes carcérales et aux attaques sociales », *Criminologie*, 52(1), p. 135-156.

Hannah-Moffat K. (2001), *Punishment in Disguise*, Toronto, University of Toronto Press.

Malochet G. (2005), « Dans l'ombre des hommes. La féminisation du personnel de surveillance des prisons pour hommes », *Sociétés contemporaines*, vol. 59-60, p. 199-220.

Marchetti A-M. (2001), *Perpétuités*, Paris, Plon.

Noali L. (2016), « La peine après la peine », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], <http://journals.openedition.org/champpenal/9314>.

Ricciardelli R., (2014), « Coping Strategies: Investigating How Male Prisoners Manage the Threat of Victimization in Federal Prisons », *The Prison Journal*, 94(4), p. 411-434.

- Ricciardelli R. (2014), *Surviving Incarceration. Inside Canadian Prisons*, Waterloo, Wilfrid Laurier Press.
- Ricciardelli R., (2015), « Establishing and asserting masculinity in Canadian penitentiaries », *Journal of Gender Studies*, 24(2), p. 170-191.
- Ricciardelli R., Peters Adrienne M. F., (2017), *After prison: navigating employment and reintegration*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press.
- Ricciardelli R. & Sit V., (2016), « Producing Social (Dis)Order in Prison: The Effects of Administrative Controls on Prisoner-on-Prisoner Violence », *The Prison Journal*, 96(2), p. 210-231.
- Ricciardelli R. & Spencer D., (2014), « Exposing ‘sex’ offenders: precarity, abjection and violence in the Canadian federal prison system », *British Journal of Criminology*, 54(3), p. 428-448.
- Ricciardelli R. & Spencer D., (2014), « Sex offenders and the cultural politics of emotions in prison environments » in *Violence, Sex Offenders, and Corrections*, chap. 7, p. 75-84.
- Ricordeau G., (2008), *Les détenus et leurs proches. Solidarités et sentiments à l'ombre des murs*, Paris, Éditions Autrement.
- Rostaing C. (2014), « L'ordre négocié en prison : ouvrir la boîte noire du processus disciplinaire », *Droit et Société*, vol. 87, p. 303-328.
- Rostaing C. (2010), « On ne sort pas indemne de prison. Le malaise du chercheur en milieu carcéral » dans PUR (dir.), *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*, Presses Universitaires de Rennes, p. 23-37.
- Rostaing C. (2006), « La compréhension sociologique de l'expérience carcérale », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne] <https://journals.openedition.org/ress/249>.
- Rostaing C. (1997), *La relation carcérale*, Paris, PUF.
- Ricordeau G., 2008, *Les détenus et leurs proches. Solidarités et sentiments à l'ombre des murs*, Paris, Éditions Autrement.
- Robert D. & S. Frigon (2006), « La santé comme mirage des transformations carcérales », *Déviance et Société*, vol. 30, p. 305-322.
- Salle G. (2016), « Théorie des champs, prison et pénalité. Vers la construction du "champ pénitentiaire" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°213, p. 4-19.
- Sarg R. & A-S. Lamine (2011), « La religion en prison », *Archives des sciences sociales des religions*, vol. 153, p. 85-104.
- Shantz L. & Frigon S., 2009, « Aging Women and Health from the Pains of Imprisonment to the Pains of Reintegration », *International Journal of Prisoner Health*, 5(1), p. 3-15.
- Shantz L. & Frigon S., 2010, « Home Free? The (After)-Effects of Imprisonment on Women's Bodies: The (After)-Effects on Women's Health and Identity », *Aporia* 2(1), p. 6-17.
- Shantz L., Kilty J., Frigon S., 2009, « Echoes of Imprisonment: Women's Experiences of "Successful (Re)integration" », *Canadian Journal of Law and Society*, vol. 21, n°1, p. 85-106.
- Spencer D., Ricciardelli R. (2016), « They're a very sick group of individuals': Correctional officers, emotions, and sex offenders, *Theoretical Criminology*, p. 56-74.
- Strimelle V. & S. Frigon (2007), « Femmes au-delà des murs. Le sens de la quête d'emploi chez les femmes judiciairisées et les intervenants au Québec », *Criminologie*, vol. 40, n°2, p. 167-189.
- Strimelle V. & J. Poupart (2004), « Une fois la sentence terminée : l'intégration des personnes ayant connu une expérience d'incarcération » dans Pourpart J. (dir.), *Au-delà du système pénal : l'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciairisés et marginalisés*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Sykes G. (2007), *The Society of Captives: A Study of a Maximum Security Prison*, Princeton (NJ), Princeton University Press.

Touraut C. (2012), *La famille à l'épreuve de la prison*, Paris, PUF.

Vacheret M. (2014), « Réforme pénitentiaire et évolutions de l'institution carcérale canadienne. Quelles leçons pour quels enjeux ? », *Droit et Politique*, p. 319-328.

Vacheret M. & M. Milton (2007), « Peurs en milieu carcéral : quand sentiments et expériences diffèrent », *Criminologie*, vol. 40(1), p. 185-211.

Waller I. (1974), *Men Released from Prison*, Toronto, University of Toronto Press.

Weinrath M. (2016), *Behind the Walls*, Vancouver & Toronto, UBC Press.

Woolford A. & J. Gacek (2016), « Genocidal carcerality and Indian residential schools in Canada », *Punishment & Society*, vol. 18(4), p. 400-419.

Prévention du plagiat

L'Université de Montréal est dotée d'une politique en matière de plagiat :

« Tous les étudiant.e.s sont invité.e.s à consulter le site web <https://integrite.umontreal.ca> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université ».

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement des études de premier cycle

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (art. 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours. À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/public/FAS/safire/Documents/Protocole_formulaire_re_vision_notes_form.pdf

Retard dans la remise des travaux (art. 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la professeure. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (art. 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence. Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin. À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/public/FAS/safire/Documents/Avis_absence_examen_form-19-28mai-2020.pdf

Évaluation du cours

Celle-ci aura lieu en ligne. En permettant un retour sur la formation des étudiants, l'évaluation favorise une amélioration des contenus transmis. Il est donc essentiel que tous les étudiants y participent en respect de l'enseignant.

<https://umontreal.omnivox.ca/Login/Account/Login?ReturnUrl=%2fintr>